

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Forme du produit:** Mélange  
**Nom du produit:** Additix 2000 Emak  
**Code du produit:** 001000972

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes:

Utilisation de la substance/mélange: Additif pour essence.

#### 1.2.2 Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur:** EMAK S.p.A.  
Via Fermi 4  
42011 BAGNOLO IN PIANO (RE) - ITALY

**Téléphone:** +39 0522 956611 (CENTRALITA)

**Télécopie:** +39 0522 951555

**E-mail:** [schedesicurezza@emakgroup.net](mailto:schedesicurezza@emakgroup.net)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

#### **Institut national de recherche et de sécurité (INRS)**

65 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS

Tel: +33 1 40 44 30 00

Website: <https://www.declaration-synapse.fr/synapse>

(link to site Synapse, for the declaration of chemicals mixtures)

#### **Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy**

Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex

Tel : +33 3 83 22 50 50

Email: [cap@chu-nancy.fr](mailto:cap@chu-nancy.fr)

Website: <http://www.centres-antipoison.net>

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

STOT RE 1 H372

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des phrases H: voir section 16.

#### **Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]**

Xn; R65

Xn; R48/20

R66

R52/53

Texte complet des phrases R: voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP):



GHS08

**Mention d'avertissement (CLP):**

Danger

**Composants dangereux:**

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

**Mentions de danger (CLP):**

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Phrases EUH:**

EUH208 - Contient Reaction mass of 2-tert-butyl-4,6-dimethylphenol and 4-tertbutyl-2,5-dimethylphenol. Peut produire une réaction allergique  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

**Conseils de prudence (CLP):**

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P405 - Garder sous clef  
P260 - Ne pas respirer les vapeurs  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

### 2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substance

Non applicable

### 3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	(Numéro CE) 919-164-8 (N° REACH) 01-2119473977-17	>= 90	Xn; R48/20 Xn; R65 R66
1-Propene, 2-methyl-, homopolymer, hydroformylation products, reaction products with ammonia	(n° CAS) 337367-30-3	2,5 - 5	Xi; R38 R52/53

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
Polyéther	(n° CAS) 173140-85-7 (Numéro CE) polymer	1 - 2,5	Xi; R38
Paraffines, normales C5-20	(n° CAS) 64771-72-8 (Numéro CE) 265-233-4 (N° REACH) 01-2119475608-26	1 - 2,5	Xn; R65 R66
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	(n° CAS) 64742-94-5 (Numéro CE) 265-198-5 (Numéro index) 649-424-00-3	1 - 2,5	Xn; R65 N; R51/53 R66 R67
Reaction mass of 2-tert-butyl-4,6-dimethylphenol and 4-tert-butyl-2,5-dimethylphenol	(Numéro CE) 911-254-5 (N° REACH) 01-2119537289-29	0,1 - 1	Xn; R22 Xn; R48/22 Xi; R36/38 R43 N; R50/53 T; R24
Naphtalène substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(n° CAS) 91-20-3 (Numéro CE) 202-049-5 (Numéro index) 601-052-00-2 (N° REACH) 01-2119561346-37	0,02 - 0,1	Carc. Cat.3; R40 Xn; R22 N; R50/53

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	(Numéro CE) 919-164-8 (N° REACH) 01-2119473977-17	>= 90	STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412
1-Propene, 2-methyl-, homopolymer, hydroformylation products, reaction products with ammonia	(n° CAS) 337367-30-3	2,5 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
Polyéther	(n° CAS) 173140-85-7 (Numéro CE) polymer	1 - 2,5	Skin Irrit. 2, H315
Paraffines, normales C5-20	(n° CAS) 64771-72-8 (Numéro CE) 265-233-4 (N° REACH) 01-2119475608-26	1 - 2,5	Asp. Tox. 1, H304
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	(n° CAS) 64742-94-5 (Numéro CE) 265-198-5 (Numéro index) 649-424-00-3	1 - 2,5	STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Reaction mass of 2-tert-butyl-4,6-dimethylphenol and 4-tert-butyl-2,5-dimethylphenol	(Numéro CE) 911-254-5 (N° REACH) 01-2119537289-29	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Naphtalène substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(n° CAS) 91-20-3 (Numéro CE) 202-049-5 (Numéro index) 601-052-00-2 (N° REACH) 01-2119561346-37	0,02 - 0,1	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Premiers soins général:</b>	Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime(ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. En fonction de l'état: médecin/hôpital
<b>Premiers soins après inhalation:</b>	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Consulter un médecin.
<b>Premiers soins après contact avec la peau:</b>	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Premiers soins après contact oculaire:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin..
<b>Premiers soins après ingestion:</b>	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes/lésions après contact avec la peau:</b>	Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
<b>Symptômes/lésions après ingestion:</b>	Nocif en cas d'ingestion. Maux de tête. Douleurs abdominales. Risque de pneumonie aspiratoire. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés:</b>	Eau pulvérisée. Mousse AFFF. de la poudre ABC.
--	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Danger d'incendie:** Liquide combustible. Dû à l'écoulement ou à l'agitation, ce matériau risque d'accumuler des charges électrostatiques et de s'enflammer au moment de leur décharge par éclat.

**Danger d'explosion:** Aucun danger d'explosion direct.

## 5.3 Conseils aux pompiers

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**Protection en cas d'incendie:** Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales:** Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

#### 6.1.1 Pour les non-secouristes

**Équipement de protection:** Lunettes de protection. Ecran facial. Gants. des vêtements de protection.

**Procédures d'urgence:** Délimiter la zone de danger. Boucher les parties souterraines. Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé. Nettoyer les vêtements contaminés.

#### 6.1.2 Pour les secouristes

**Équipement de protection:** Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention:** Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.

**Procédés de nettoyage:** Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** conforme à la réglementation. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.

**Mesures d'hygiène:** Observer l'hygiène usuelle. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Conforme à la réglementation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

- Température de stockage:** < 45 °C
- Lieu de stockage:** Conforme à la réglementation. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Ventilation au niveau du sol.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage:** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. correctement étiqueté.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

Italie - Portugal - USA	ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
-------------------------	-------	-----------------	---------

#### Naphtalène (91-20-3)

UE		IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	50 mg/m <sup>3</sup>
UE		IOELV TWA (ppm)	10 ppm
Belgique		Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	53 mg/m <sup>3</sup>
Belgique		Valeur seuil (ppm)	10 ppm
Belgique		Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	80 mg/m <sup>3</sup>
Belgique		Valeur courte durée (ppm)	15 ppm
Belgique		Classification additionnelle	D

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

#### Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.



#### Protection des mains:

Néoprène. nitriles. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

#### Autres informations:

Temps de rupture : >30'. Epaisseur du matériau des gants >0,1 mm.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Apparence:	Limpide
Couleur:	Incolore à légèrement jaune
Odeur:	Odeur de pétrole
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	-
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction:	1,45
Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	61 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C:	806 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité:	Insoluble dans l'eau
Log Pow:	Aucune donnée disponible
Log Kow:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C:	1,4 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique @40°C:	Aucune donnée disponible
Viscosité:	-
Viscosité Index:	-
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Limites explosives:	Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

Indications complémentaires: Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité:</b>	Pas d'informations complémentaires disponibles
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas d'informations complémentaires disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

- 10.4 Conditions à éviter:** Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver à l'écart des acides forts et oxydants forts.
- 10.5 Matières incompatibles:** Pas d'informations complémentaires disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:** En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants p.ex.: monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

#### Reaction mass of 2-tert-butyl-4,6-dimethylphenol and 4-tert-butyl-2,5-dimethylphenol

ATE CLP (voie orale): 500,000 mg/kg de poids corporel.

#### Naphtalène (91-20-3)

ATE CLP (voie orale): 500,000 mg/kg de poids corporel.

Corrosion cutanée/  
irritation cutanée: Non classé

Lésions oculaires  
graves/irritation  
oculaire: Non classé

Sensibilisation  
respiratoire ou cutanée: Non classé

Mutagénicité sur les  
cellules germinales: Non classé

Cancérogénicité: Non classé

Toxicité pour la  
reproduction: Non classé

Toxicité spécifique pour  
certains organes  
cibles (exposition  
unique): Non classé

Toxicité spécifique pour  
certains organes  
cibles (exposition  
répétée): Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Ecologie - général: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ecologie - eau: Nocif pour les organismes aquatiques.

#### Naphtalène (91-20-3)

CL50 poisson 1 6,08 mg/l 96h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcane, cycliques, aromatiques (2-25%)**

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII.

## 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets: Eliminer en centre de traitement agréé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1 Numéro ONU:

Non réglementé pour le transport

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Autres informations:

Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1 Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2 Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3 Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1 Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII  
Additix 2000 Emak n'est pas sur la liste Candidate REACH  
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2 Directives nationales

Classe de danger pour l'eau 2 - Présente un danger pour l'eau  
(WGK):

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

### Texto completo de las frases R, H y EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion
R24	Toxique par contact avec la peau
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R38	Irritant pour la peau
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
Xi	Irritant
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010



**Emak S.p.A.**  
42011 Bagnolo in Piano (RE) Italy  
[www.emakgroup.com](http://www.emakgroup.com)  
[www.youtube.it/EmakGroup](https://www.youtube.it/EmakGroup)  
[www.linkedin.com/company/emak-s-p-a-](https://www.linkedin.com/company/emak-s-p-a-)

